

4.2 Objectifs du projet

Le projet doit permettre une amenée d'eau gravitaire pour l'irrigation afin d'améliorer la gestion des eaux et des infrastructures et doit également permettre une irrigation sur des parcelles non pourvues en eau actuellement.

L'ASA d'Upaix exploite un réseau d'irrigation qui prélève ses eaux dans le canal EDF à partir de la station de pompage du Villard et distribue celles-ci sur un réseau d'environ 309 hectares.

Une partie des eaux est refoulée jusqu'à la station de pompage de notre dame qui par un jeu de reprise des eaux permet l'irrigation du secteur haut du périmètre d'arrosage. Cette deuxième station de pompage fonctionne sur le principe d'une régulation "manométrique". Ce mode de fonctionnement pose des difficultés techniques et génère des coûts d'exploitation significatifs.

La solution retenue est la construction d'un réservoir sur un point haut du périmètre. La mise en œuvre du projet permettra d'une part de réduire les coûts de fonctionnement de la station de pompage en priorisant un fonctionnement en période d'heures creuses EDF, d'autre part il permettra d'abandonner le mode de régulation manométrique de la station de pompage pour fonctionner sur une "régulation par niveaux échelonnés", avec un asservissement sur les niveaux du réservoir.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront à ;

- creuser des tranchées afin d'enfouir les canalisations.
- Utilisation d'une piste existante et création d'une piste pour l'accès à la réserve avec les véhicules.

Afin de créer cette piste, un défrichage sera nécessaire. Les déblais excédentaires dans le chantier de la réserve seront utilisés pour la piste.

-Enfin, un terrassement sera nécessaire sur le site d'implantation. Les déblais seront utilisés pour les talus (déblais /remblais).

Les levés topographiques ont été réalisés. Les plans sont disponibles en annexe.

Les travaux nécessiteront un défrichage total d'environ 0.5ha.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les eaux seront pompées dans le canal de Sisteron comme c'est le cas actuellement et seront emmenées via la station de pompage jusqu'au réservoir. Lorsque le niveau d'eau dans ce dernier aura atteint son seuil maximal, la station de pompage s'arrêtera. Le réservoir, à la côte 785m, permettra alors de fournir l'eau dans le réseau d'irrigation de façon gravitaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet concerne la procédure:

- Demande d'autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Réservoir	3 296 m3
Déblais	5500 m3
Remblais	4500 m3
Conduite station de pompage réservoir	1200 ml et diamètre 250 mm
Conduite de renforcement	1400 ml et diamètre 250 mm
Conduite du déversement	130 ml
Défrichement	0.5ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune d'implantation du
réservoir : LAZER

Communes d'implantation du
réseau : LAZER et UPAIX

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

LAZER et UPAIX

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I "Montagne de la plâtrière"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc naturel régional des Baronnies provençales est situé à proximité du site d'implantation du projet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La première prairie humide référencée se trouve à environ 600m du site d'implantation du réservoir

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réservoir se trouve sur la commune de LAZER concernée par l'arrêté inter-préfectoral constatant la liste des communes incluses dans la zone de Répartition des eaux du bassin versant du Buëch. Cependant le prélèvement des eaux dans le canal de Sisteron se trouve sur la commune d'UPAIX qui ne fait pas partie d'une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le prélèvement s'effectue dans le canal de Sisteron prévu à cet effet. Le prélèvement est déjà autorisé.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1000 m3 seront excédentaires et devront être stockés. Le site de stockage sera défini par le bureau d'étude en charge des travaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du défrichage sera nécessaire pour mener à bien le projet. La phase travaux est susceptible d'engendrer des vibrations et du bruit perturbant alors le milieu. Le tracé des canalisation passe en quasi-totalité sur des champs cultivés, la perte d'habitat est donc très faible
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un défrichage d'environ 5000m2 sera nécessaire pour l'implantation du réservoir.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase de travaux, des déplacements d'engins de chantier seront nécessaires.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La phase de travaux engendrera inévitablement des nuisances sonores. Celles-ci seront alors très limité dans le temps.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux engendrera inévitablement de légères vibrations. Celles-ci seront alors très limitées dans le temps.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il permet d'améliorer le réseau d'irrigation de l'ASA d'UPAIX et d'irriguer des parcelles jusqu'alors non irriguées.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet se trouve à proximité du site d'exploitation de carrière de l'entreprise placoplatre. Les nuisances sonores et les vibrations sont donc potentiellement présentes dans la zone du projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

On note peu d'effets sur l'environnement du fait de la position du réservoir et du tracé des canalisations. En effet, la majorité des parcelles concernées par le projet sont agricoles.

Le tracé des canalisations prend en considération l'environnement afin de réduire un maximum la surface à défricher. Le tracé initial a été modifié afin d'éviter la parcelle n° 538 et une partie de la parcelle n°533. Après concertation avec les services de la DDT, ces parcelles sont concernées par un boisement compensatoire (mesure compensatoire d'un défrichement effectué par Placoplatre).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise à l'amélioration de la gestion du réseau d'irrigation. L'irrigation de nouvelles parcelles est également un des objectifs du projet. Les travaux seront réalisés sur des parcelles agricoles sans aucun enjeu écologique. Une partie des travaux du réservoir se fera sur la commune de Lazer, qui a donné son avis favorable sur le projet.

A noter, l'entreprise placoplatre est présente sur ce secteur. Le projet de l'ASA reste minime par rapport à cette activité.

Il est également important de prendre en compte que le prélèvement sur la commune d'Upaix dans le canal de Sisteron est déjà autorisé. La surface irrigable supplémentaire n'aura aucune conséquence sur le prélèvement autorisé.

La mise en œuvre d'une étude d'impact n'est pas nécessaire du fait de la faible surface à défricher, la faible ampleur du projet, le dossier d'autorisation de défrichement à produire et la volonté de l'ASA de préserver l'environnement dans la zone d'étude.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Fiche Znieff Annexe 8 : Demande de l'avis de la commune de Lazer sur l'implantation de la réserve Annexe 9 : Avis de la commune de Lazer sur la mise en place du projet Annexe 10 : Plan du tracé de la canalisation Annexe 11 : Planche photographique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Gaz

le,

25/08/2017

Signature

